

1. - *Procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021*
2. - *Compte-rendu des décisions du Maire*

### I – Cabinet du Maire

3. - Dénomination de la plaine des sports "Camille PEDARRE".

### II – Coeur de Ville

4. - Acquisition d'un local commercial sis 13 Rue Cazaillas dans le cadre du dispositif « Action Coeur de Ville ».

### III – Finances – Géothermie - Urbanisme - Ressources Humaines – Affaires Juridiques :

#### **Finances :**

5. - Mise en débet de Monsieur Robert VAUJOUR, ancien Trésorier.
6. - Exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
7. - Neutralisation budgétaire des amortissements des subventions d'équipement versées.
8. - Décision modificative n°2 – Budget principal Ville.
9. - Décision modificative n°1 – Budget annexe « PRU ».
10. - Subvention à l'association des maires et présidents de communautés des Landes - Carrefour landais des collectivités 2021.

#### **Géothermie :**

11. - Budget annexe de la régie municipale « chauffage urbain-géothermie » - Décision modificative n°1.
12. - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service « chauffage urbain – géothermie » – Année 2020.

### **Urbanisme :**

13. - Mise en enquête publique du dossier de déclassement partiel de l'Avenue Pierre de Coubertin longeant le Centre Hospitalier de Mont de Marsan.
14. - Présentation du rapport d'activité 2020 de la Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes.
15. - Augmentation du capital de la Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes.
16. - Résiliation partielle du bail à construction avec le SICTOM du Marsan.
17. - Convention de servitudes avec ENEDIS – Avenue des Grands Pins et Avenue Rozanoff.
18. - Cession du lot B8 Rue Champollion.
19. - Cession du lot B9 Rue Champollion.
20. - Cession d'une bande de terrain à Mazerolles à Monsieur Gilles GARBAY.

### **Ressources Humaines :**

21. - Indemnisation des frais de déplacements des agents et des conseillers municipaux – Participation aux frais de repas.
22. - Renouvellement de l'adhésion au service de mise à disposition d'un travailleur social du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes.
23. - Mise à jour du tableau des emplois.
24. - Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

### **Affaires Juridiques :**

25. - Maintien d'un élu dans ses fonctions d'adjoint au Maire.
26. - Election d'un adjoint au Maire (le cas échéant)
27. - Dérogations au repos dominical accordées par le Maire (année 2022) – Avis du Conseil Municipal.